



Compte-rendu de la réunion Comité Directeur
Jeudi 30 avril 2026, à 19h30 au local du club
2, rue de Funas, à BOURGOIN-JALLIEU

Présents :

Éric ANGELIER, Jacques COLOMBIER, Xavier DAO, Bernard DEMESY Robert GANDIT, Jean-Luc GILLET Madeleine LAGACHE, Bruno REIGNIER, Sébastien SAYER.

Excusés :

Marc FOUILHE, Yves MORETON, Axel VILLAIN.
Alain TEILLON (site Internet),

Invitée : Josiane BOCHET (membre d'honneur).

1/ Cotisation réduite

Comme chaque année, la FFCAM propose aux clubs de réduire de 20 % le montant de la licence annuelle, prise pour des nouveaux adhérents, à compter du 1^{er} mai. A noter que l'assurance, les parts départementales et régionales ne sont pas concernées par cette réduction. Accord du CD pour cette réduction de 20 %.

2/ Evolution des textes "formation" FFCAM

Dernièrement, une présentation par le CD38 a permis de découvrir des évolutions intéressantes pour les clubs, concernant la formation et la validation des niveaux de compétences

Rappelons tout d'abord que pour chaque activité, il existe des niveaux "Initiés", "Perfectionnés" et "Spécialisés". Pour chacun, des tableaux détaillent ce que les pratiquants doivent maîtriser, pour pouvoir faire valider le niveau.

Jusqu'à présent, les "brevetés Initiateurs fédéraux" validaient seulement les initiés. Les instructeurs validaient les "Perfectionnés" et "Spécialisés".

Ce qui était limitant pour les clubs.

Dorénavant, le statut de Moniteur a été élargi (auparavant pratiquement limité à l'escalade) permettant aux nouveaux moniteurs de valider ces deux niveaux (perfectionnés et spécialisés), dans leur spécialité.

Pour être moniteur, il faut disposer du "brevet fédéral 1" et du "brevet fédéral 2 d'une spécialité. C'est le cas pour :

- Bernard GRANDMONT, BF1 ski de rando et BF2 ski alpinisme : Moniteur ski de rando
- Laurent GALLET, BF1 rando montagne et BF2 raquettes : Moniteur raquettes
- Jacques COLOMBIER, BF1 Rando et BF2 Rando alpine : Moniteur Rando alpine
- Pascal PERRONE et Christophe MERLET étaient déjà Moniteurs escalade

Le club est en mesure de valider les niveaux dans toutes disciplines très pratiquées : randonnée, raquettes, escalade, ski de randonnée, alpinisme et cartographie.

3/ Bilans des Formations

Formation Iphigénie :

Une formation a réuni 12 adhérents (effectif complet), mise en œuvre par Jacques COLOMBIER

Alpinisme :

Sous l'impulsion de Guy FOURNIER, le dispositif de l'an passé est reconduit : un cycle pour devenir "Perfectionné", à 8 personnes, et deux cycles "Initiés" avec chacun 8 personnes également. Des journées découvertes sont aussi proposées tout au long de l'année outre les sorties habituelles.

Escalade SAE / validation Initiés et Perfectionnés :

Pascal PERRONE met en place des soirées pour valider les niveaux "Initiés" et "Perfectionnés". Rappelons qu'il faut être déclarés "Initiés" pour accéder aux séances du vendredi soir.

Initiation SNE (escalade en extérieur) et Grandes voies

Audrey LAURENT et Christophe MERLET assurent des cycles dans chacune de ces 2 disciplines

Recyclage secourisme :

Il a été assuré par la Croix-Rouge de Bourgoin-Jallieu, sous forme d'ateliers pratiques, le mercredi 1^{er} avril. Très apprécié par les 22 présents.

Carto 2 :

Laurent GALLET, nouvellement breveté "Instructeur cartographie" a assuré les 18 et 19 avril un stage Cartographie Orientation 2, avec 14 stagiaires, dont 8 du CAF ND. Belle réussite !

4/ Achats de matériels

L'acquisition des prises pour la SAE de Bourgoin-Jallieu a permis de retracer 22 voies sur un total d'environ 80. Ce montant financier important devait être financé par 3 ans de surcotisation, mais compte tenu du nombre plus élevé que prévu, 2 ans suffiront.

A la Tour du Pin, le traçage a été réalisé par une professionnelle, pris en charge par les 4 structures qui utilisent le mur (600 € pour notre club).

Des cordes seront achetées, 2 de 80 m pour l'escalade en extérieur, un rappel de 2x50m pour les grandes voies et un lot de 12 dégaines.

Achat de DVA : 3 appareils sont en cours de réflexion d'acquisition, pour compléter le parc actuel. Une seule fois cette saison, le nombre d'appareils (23) avait compliqué le rajout d'une sortie au programme en cours de saison. (Coût d'un appareil seul, 180 €, pour l'ensemble DVA-Pelle-Sonde, 350 €)

Rappelons que ces appareils en location (5 €) ont vocation à dépanner les nouveaux arrivants, et qu'à terme, il est judicieux de les acheter, au même titre que tous les autres matériels individuels.

5/ Coût kilométrique

Compte tenu du prix élevé actuel des carburants, il a été décidé de passer le montant kilométrique des transports de 0,28 à 0,30 €, soit 7% d'augmentation. On suivra l'évolution et on fera le point lors des prochains CD.

(Pour rappel, le montant total demandé correspond au kilométrage A/R x 0,30 €, additionné du coût total des péages)

5/ Comptabilité

Jean-Luc GILLET, expose les documents décrivant la situation comptable de l'association (tableau joint).

L'effectif est de 387 adhérents, à ce jour. (Dépassant d'ores et déjà les 385 atteints en fin d'année dernière).

La surcotisation pour les 190 pratiquants de l'escalade en salle a ramené 1990 €, soit 25 % du montant total des cotisations (8089 €).

Nuitées des encadrants : 10 € sont versés aux encadrants pour des nuitées (séjours), pour un total de 310 € la saison dernière. Il est demandé à chaque bénéficiaire d'encaisser rapidement le chèque, pour faciliter le travail de suivi du trésorier...

La gestion des arrhes par HelloAsso, devenue possible avec le nouvel outil de gestion des sorties n'est pas maintenu, trop difficile à suivre pour le trésorier : le club pourra toujours émettre un chèque à l'encadrant qui fait l'avance des arrhes pour un séjour ; à charge pour lui de rendre au club, à l'issue du séjour, en un seul chèque, le montant avancé.

6/ Questions et infos diverses

- **Paiement par WERO** : pour faciliter le paiement de petites sommes, par exemple les locations de matériels, l'utilisation de l'application WERO, avait été envisagée. Hélas, ce n'est pas possible pour une association, mais seulement pour des personnes physiques ! Actuellement l'argent "liquide" est donné par les adhérents, puis transmis à Eric ANGELIER qui l'apporte régulièrement à la banque.

Donc statu quo jusqu'à trouver, peut-être un jour, une autre solution pérenne...

- **Forum des associations** : Comme chaque année le club sera présent à cette manifestation, au Parc des Lilattes à Bourgoin-Jallieu, le samedi 29 août 2026, de 10h à 17h30.

L'aide de membres du club est appréciée, pour des créneaux de 2 heures, ou moins. Les personnes intéressées (encadrants, mais aussi adhérents) peuvent se manifester auprès des responsables.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 21h30.

Fait à Bourgoin-Jallieu, le 2 mai 2026.

Jacques COLOMBIER
Secrétaire

Éric ANGELIER
Président